

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous mois.

### Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com  
 0 Prise en charge : pec@mupras.com  
 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'If Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

## Déclaration de Maladie

N° W21-668751



MUPRAS  
RECEPTION

Resultat  
118936 BB  
MUPRAS  
RECEPTION

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0612

Société : R.A.M

Actif  Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : Karim Abdessalam

Date de naissance : 01-01-19

Adresse :

Tél. : 0661153218

Total des frais engagés : 1556,00 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade : / Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Settat

Le : 28/10/2008

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/03 2022	C		25000	INP : 11111111 T.E. : 022.38.77.59 APPL. 2 - BENEFICIOS RESIDENCE IEN KELMEURE BONMARIE 100% VENDEUR DR. ACHIMI
10/03 2022	C	Watson		

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ET DÉPOT D'UMOUUMA 244 lotissement el wafa Deroua FIX : 05.22.53.20.54	10/3/22	988,00

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr Jawad KARRAT B. C. Lotissement Annajah, Tunis Tél: 0522 51 52 18 / 0667 67 87 11	07/03/22	B280	318,000

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : 11111111
<img alt="Diagram of upper and				

Docteur Naima HACHIM EL BARDI

Ancien dermatologue à l'hôpital militaire  
DERMATOLOGUE - VENEROLOGUE

Maladies de la peau - Cuir Chevelu - Ongles  
Médecine Esthétique - Allergologie  
Chirurgie de la peau - Epilation et Traitement laser  
Maladie Sexuelle transmissible



الدكتورة نعيمة هاشم البردعي

إختصاصية سابقاً بالمستشفى العسكري

إختصاصية في أمراض الجلد

الشعر - الأظافر

طب التجميل - الحساسية

إزالة الشعر - العلاج بالليزر

جراحة الجلد - الأمراض التناسلية

Berrechid, le 10.03.2022

نـ مـاـهـ لـاتـيفـ

24.7.0 X 4  
(+) Neoacid solutin -

لـاتـيفـ  
9.8.8.00

٧٥

PHARMACIE  
244 lotissement el wafa  
Fix : 05.22.55.9054  
tel: 022.32.77.59  
APPEL 2 - 82.32.77.59  
Residence El Wafa  
Dermatologue - Venereologue  
Dr. HACHIM EL BARDI

PPV: 247,00 DH

LOT: 0019/EXP: JUN 2024

LOT 0027/EXP: JUN 2024

PPV: 247,00 DH

LOT: 0013  
EXP: JUN 2023  
PPV: 247,00 DH

LOT: 0028/EXP: AUT 2024  
PPV: 247,00 DH

Doctor Naima HACHIM EL BARDI

Ancien dermatologue à l'hôpital militaire

DERMATOLOGUE - VENEROLOGUE

Maladie de la peau - Cuir Chevelu - Ongles

Médecine Esthétique - Allergologie

Chirurgie de la peau - Epilation et Traitement laser

Maladie Sexuelle transmissible



الدكتورة نعيمة هاشم البردعي

إختصاصية سابقاً بالمستشفى العسكري

إختصاصية في أمراض الجلد

الشعر - الأظافر

طب التجميل - الحساسية

إزالة الشعر - العلاج بالليزر

جراحة الجلد - الأمراض التناسلية

Berrechid, le 05-03-2022

Dr. Naima HACHIM EL BARDI

Dr. Naima HACHIM EL BARDI

→ Thalassemia -

LABORATOIRE CENTRAL D'ANALYSES  
MÉDICALES PLURIDISCIPLINAIRES

Dr Jawad KARRAT

Bat. C, Lotissement Annajah, Deroua  
Tél. 0522 51 52 18 / 0667 67 67 11

Dr. HACHIM EL BARDI .N  
Dermatologie - Venereologie  
Résidence Ibn Khaldoun Imm.4  
Appt. 2 / BERRECHID  
Tél.: 022.32.77.59

# LABORATOIRE CENTRAL DEROUA

Résidence Sakane Deroua Batiment C RDC Local 10 Lotissement Annajah DEROUA  
Tél : +212 5 22 51 52 18 – Mail : contact@laboratoirecentral.ma

FACTURE N° : 20211227031

INPE :



063064505

DEROUA le 07-03-2022

Mme MAHIER Latifa

Récapitulatif des analyses		
CN	Analyse	Clé
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E10
0216	Ferritine Numération formule	B200 B80

Total des B : 280

TOTAL DOSSIER : 318 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cent dix-huit dirhams

LABORATOIRE CENTRAL D'ANALYSES  
MÉDICALES PLURIDISCIPLINAIRES  
Dr Jawad KARRAT  
Bat. C, Lotissement Annajah, Deroua  
Tél.: 0522 51 52 18 / 0667 67 67 11

ICE : 002866635000065 IF : 50375591



Date du prélèvement : 07-03-2022 à 10:12

Code patient : 20211227031

Né(e) le : 18-04-1954 (67 ans)



Mme MAHER Latifa

Dossier N° : 20220307053

Prescripteur : Dr HACHIM EL BARDI NAIMA

Résultats

Normes

Antécédents

### HEMATOLOGIE – CYTOLOGIE

#### HEMOGRAMME

(mindray BC5360)

#### LIGNEE ERYTHROCYTAIRE

(Impédance-Spectrophotométrie)

Hématies	5.07	M/ml	(3.99–5.12)
Hémoglobine	14.1	g/dL	(12.1–15.0)
Hématocrite	44.2	%	(35.9–44.6)
VGM	87.2	fL	(79.9–95.6)
TCMH	27.8	pg	(26.4–32.6)
CCMH	31.9	%	(31.9–35.8)

#### LIGNEE LEUCOCYTAIRE

(Fluoro-cytométrie de flux)

Leucocytes	7 910	/mm <sup>3</sup>	(3 780–9 420)
Neutrophiles	60.40	% soit	4 778 /mm <sup>3</sup>
Eosinophiles	2.90	% soit	229 /mm <sup>3</sup>
Basophiles	0.80	% soit	63 /mm <sup>3</sup>
Lymphocytes	30.90	% soit	2 444 /mm <sup>3</sup>
Monocytes	5.00	% soit	396 /mm <sup>3</sup>

#### LIGNEE PLAQUETTAIRE

(Impédance)

Plaquettes	138 000	/mm <sup>3</sup>	(187 000–420 000)
Commentaire sur les plaquettes	Absence d'agrégats plaquettaires sur frottis sanguin		



# المختبر المركزي لتحليلات الطبية

LABORATOIRE CENTRAL D'ANALYSES MEDICALES

20220307053 – Mme Latifa MAHER

## BIOCHIMIE SANGUINE

INDICE DE LIPEMIE

LIMPIDE

INDICE D'HEMOLYSE

NON HEMOLYSE

INDICE D'ICTERE

NON ICTERIQUE

FERRITINE

29 µg/L

(12-135)

(Immunoturbidimétrie, mindray BS-240-PRO)

Dr. Jawad KARRAT  
Bât C, L'otissement Annajah Deroua  
Tél. 0522 51 52 18 / 0667 67 67 11  
Laboratoire Central d'Analyses  
MEDICALS TURBIDOCLINAIRES  
LABORATOIRE CENTRAL D'ANALYSES